



المملكة المغربية



Royaume du Maroc
وزارة الفلاحة والصيد البحري

RAPPORT DES RESULTATS2012 PROJET MOR 1003911 PROFAO



.be



ACRONYMES	3
1.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.2 FICHE PROJET.....	4
1.3 PERFORMANCES DU PROJET	5
1.4 EXECUTION BUDGETAIRE.....	5
1.5 RESUME.....	6
2 ANALYSE DE L'INTERVENTION	7
2.1 CONTEXTE	7
2.1.1 <i>Contexte général</i>	7
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	7
2.1.3 <i>Contexte de gestion: modalités d'exécution</i>	8
2.1.4 <i>Contexte harmonisation</i>	9
2.2 OUTCOME	10
2.2.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	10
2.2.2 <i>Gestion des risques</i>	11
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	12
2.2.4 <i>Critères de qualité</i>	12
2.3 OUTPUT 1	15
2.3.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.3.2 <i>Exécution budgétaire</i>	17
2.3.3 <i>Critères de qualité</i>	18
2.4 OUTPUT 2	19
2.4.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.4.2 <i>Exécution budgétaire</i>	20
2.4.3 <i>Critères de qualité</i>	20
2.5 OUTPUT 3	21
2.5.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
2.5.2 <i>Exécution budgétaire</i>	22
2.5.3 <i>Critères de qualité</i>	22
2.6 OUTPUT 4	23
2.6.1 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
2.6.2 <i>Exécution budgétaire</i>	23
3 THEMES TRANSVERSAUX	24
3.1 GENRE	24
3.2 ENVIRONNEMENT.....	26
4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	29
4.1 PLAN D'ACTION	29
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES	29
5 ANNEXES	30
5.1 CADRE LOGIQUE D'ORIGINE.....	30
5.2 APERÇU DES MORE RESULTS	31
5.3 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	31
5.4 DECISIONS PRISES PAR LE COPIL ET SUIVI	32

Acronymes

ADA	Agence de Développement Agricole
ANDZOA	Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et Arganier
AT	Assistance Technique
BLS	Lignes de Base
CES	Conservation des Eaux et Sols
CDA	Centre de Développement Agricole
CPS	Cahier des prescriptions Spéciales
Copil	Comité de Pilotage
CSC	Cahier spécial des charges
CT	Centre des Travaux
CTB	Agence belge de développement
CTTE	Conseiller Technique Thématique en Environnement
CTL	Comité Technique Local
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DP	Direction du Projet
DRA	Direction régionale de l'Agriculture
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DTF	Dossier Technique et Financier
EMP	Evaluation à mi-parcours
FIDA	Fond International de Développement Agricole
Ha	Hectare
MAD	Dirhams marocain
MAPM	Ministère d'Agriculture et de la Pêche Maritime
MCC	Millenium Challenge Consortium
M&E	Monitoring et évaluation
MOR	Morocco
n.a	Non apprécié
ONCA	Office National du Conseil Agricoles
ONSSA	Office National de la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
OP	Organisations Professionnelles
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole
PAR	Plan Agricole Régional
PIT	Project Informations Tools
PMV	Plan Maroc Vert
PO	Programme officer
PROFAO	Projet de développement de la filière des amandiers
PV	Procès-verbal
Q	Trimestre
RR	Représentant résident
SIAM	Salon International d'Agriculture de Meknès
SMCL	Structure Mixte de Concentration Locale

1.1 Aperçu de l'intervention

1.2 Fiche projet

Nom du projet	Projet de Développement de la Filière des Amandiers dans la Région de l'Oriental (PROFAO)
Code du projet	MOR1003911
Emplacement	16 communes rurales situées dans les provinces de Berkane, de Jerada et de Taourirt ainsi que la préfecture d'Oujda-Angad
Budget	Contribution de l'Etat Belge: 8.000.000 € Contribution de l'Etat Marocain: 709.488,36 € (7.000.000MAD)
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (MAPM): Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental & Agence de Développement Agricole
Date de la Convention de mise en œuvre	3 décembre 2010
Durée (mois)	96 mois
Groupes cibles/bénéficiaires	1. Agriculteurs/trices des 16 communes retenues 2. Femmes d'agriculteurs 3. Filles et fils d'agriculteurs 4. Partenaires techniques et institutionnels
Impact¹	Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental
Outcome	La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées
Outputs	Outp1: Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre Outp2: La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne Outp3: La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui Outp4: Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat
CTB, Agence belge de développement
22/03/2013

1.3 Performances du projet

	Efficienc	Efficacit	Durabilit
Outcome la filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées	n.a	n.a	n.a
Output 1 Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre	B Avec les moyens disponibles et les approches choisies, la stratégie d'extension et de conduite de vergers d'amandier avance avec assurance	B Les activités menées ont atteint les résultats attendus sur le plan quantitatif	C Partiellement durable à cause de facteurs Sociaux et Climatiques
Output 2 La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	B Bonne utilisation des ressources (financières, humaines)	B Les activités ont contribué à la réalisation du résultat. Par contre, les services ne sont pas assez diversifiés	B Le cofinancement et l'accompagnement des unités de valorisation et des OP renforcent leur durabilité
Output 3 La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui	C Utilisation des ressources (humaines en particulier) non satisfaisante sur le plan qualité	C Les résultats ne sont pas atteints (à ce stade de mise en œuvre) puisque le projet n'a pas (encore) défini le type de soutien et les moments ponctuels	C Le développement de la filière des amandiers est engagé. Par contre, (la non appropriation du projet) par de certains acteurs du MAPM et locaux (pourrait porter préjudice aux progrès réalisés
Output 4 Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV	Le projet étant en phase de démarrage, les premiers enseignements sont partagés dans le cadre du Comité de suivi et du CoPil	n a	N a

1.4 Exécution budgétaire

Budget Total (Euro)		Dépenses année 2012	Solde	Taux total de décaissement
Budget total du projet	8.709.488	918.070	7.791.418	
Don belge	8.000.000	918.070	7.081.930	11%

NB: le projet ne dispose pas des sources de vérification de la contribution marocaine. Le comité de pilotage pourra mettre en place un système de suivi de la contribution marocaine

1.5 Résumé

Appropriation et pertinence du projet

1. Projet pertinent et prioritaire dans les stratégies de développement marocaines et belge
2. Début d'appropriation par les structures régionales

Exécution du projet

1. Approche de mise en œuvre du projet en élaboration progressive sur la base des renseignements et leçons tirées
2. Richesse en formation et apprentissage technique et social
3. Planification technique et financière en harmonisation

Instances de gouvernance et de suivi

1. Deux réunions du Comité de pilotage
2. une seule réunion du Comité Technique de Suivi

Communication

1. Besoin de partage et d'amélioration de la communication interne et externe

Directeur provincial de l'Agriculture d'Oujda	
Mohamed HARKOUSSE	
Fonctionnaire exécution nationale ²	Fonctionnaire exécution CTB ³
Abdellatif BENALI	Saloua ELMOUDDEN

² Nom et signature

³ Nom et signature

2 Analyse de l'intervention

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

L'année 2012 a été marquée par le bilan des projets Plan Maroc Vert. 325 projets sont réalisés ou en cours. 72 de ces projets font l'objet de conventions de partenariat finalisées. Les conventions relatives aux autres projets sont en cours de négociation et de finalisation. **Annexe 1**

A l'horizon 2020, 961 projets seront réalisés. 545 sont des projets Pilier II (selon les prévisions des Plans Agricoles Régionaux).

Le processus de mise en œuvre des projets agricoles a été actualisé sur la base des nouvelles orientations du MAPM et des bailleurs de fonds portant principalement sur: **Annexe 2**

- L'élargissement de la composition des instances chargées de la gouvernance des projets
- Le renforcement de l'implication des services extérieurs (DRA, DPA, ORMVA, CT ...), notamment au niveau des phases de prospection et de contractualisation des projets
- La délocalisation du Comité Technique au niveau local (CTL)
- La désignation d'un chef de projet pour un projet ou un groupe de projets
- L'implication obligatoire des bénéficiaires, depuis l'identification jusqu'à l'achèvement des projets
- Le renforcement de l'accompagnement de l'ADA en matière de prospection, de conception, de contractualisation et de suivi/évaluation des projets depuis l'élaboration des CPS. **Annexe 3**
- La tenue d'une réunion annuelle d'information des comités régionaux.

En application de ces nouvelles orientations, le 23 février 2012, le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a transmis à l'ensemble des services et départements une note circulaire ministérielle sur l'amélioration des conditions de mise en œuvre des projets pilier II.

Cette note conditionne l'engagement des crédits programmés et délégués lors de l'exercice 2012 au titre des projets pilier II en cours et des nouveaux, par la satisfaction de l'ensemble des préalables suivants: **Annexe 4**

- Signer une convention de partenariat avec l'Organisation Professionnelle (OP) représentante des bénéficiaires et porteuse du projet
- Présenter la liste exhaustive des bénéficiaires du projet qui doit être jointe à la convention précitée
- Produire les documents justifiant la localisation et la délimitation des périmètres concernés par le projet

Le 19 novembre 2012, une dérogation à cette note ministérielle a été communiquée aux sous ordonnateurs leur autorisant d'engager des crédits pour 2013 sans satisfaction des préalables de la note circulaire citée ci-dessus. Décision qui vient palier aux difficultés rencontrées par les projets (particulièrement les projets Pilier II) pour satisfaire dans un délai court à ces préalables. **Annexe 5**

La campagne 2011/2012 a été déclarée par l'Etat marocain comme étant une année de sécheresse particulièrement la région de l'Oriental. Une enveloppe budgétaire importante lui a été octroyée pour l'achat de l'orge afin de sauvegarder le Cheptel. Cette difficulté se traduit par les précipitations faibles et irrégulièrement réparties sur la Campagne 2011/ 2012 et par les températures minimales et maximales enregistrées. La première année de plantation des d'amandiers a coïncidé avec cette campagne de sécheresse ce qui a eu impact négatif sur la reprise et la végétation des plants.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le score pour ce contexte est, « peu approprié ».

Création de la Direction provinciale de Taourirt

La province de Taourirt a été créée en 1999 par le Dahir n° 281/9 en date du 9 avril 1997 et fait partie de la Wilaya de la région de l'Orientale. Les services extérieurs se sont installés progressivement depuis ce temps.

La Direction Provinciale de l'Agriculture de Taourirt vient d'être créée au cours de cette année, et le Directeur provincial de l'Agriculture de Taourirt a été nommé septembre 2012).

Les attributions de la DPA, selon l'organigramme du MAPM et comme prévu par le DTF, concernent la mise en œuvre opérationnelle des activités des travaux de plantation et de vulgarisation dans sa zone d'action.

La planification, la coordination et le suivi évaluation du projet relèvent des compétences de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA).

Concrètement, le Responsable national du projet et le Directeur du projet sont basés à la Direction provinciale de l'Agriculture d'Oujda et ne disposent d'aucune autorité hiérarchique ni fonctionnelle sur la zone d'action de la Direction provinciale de l'Agriculture de Taourirt.

Depuis le démarrage du projet, les attributions de la DRA de l'Oriental sont reprises par la DPA d'Oujda. Au cas où les attributions de chacune des deux DPA ne sont pas mises au clair, ceci risque d'affecter la gestion de la mise en œuvre du projet.

Création de l'Office National du Conseil Agricole (ONCA)

Depuis le 15 Août 2012, la loi 58-12 portant sur la création de l'Office National du Conseil Agricole a été adoptée par la Chambre des Représentants; un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle de l'Etat et soumis à son contrôle financier. L'Office aura pour principale mission l'application des orientations de la nouvelle stratégie de vulgarisation agricole (non encore publiée dans le Bulletin Officiel). Pour sa part, le conseil d'administration sera composé des chambres de l'Agriculture Régionales, de l'ADA, de l'ONSSA et de l'ANDZOA.

Après la mise en place de cet Office, les Centres des travaux seront sous sa tutelle et non plus sous celle de la DPA /DRA.

Or à la date d'aujourd'hui, les centres des travaux (toujours sous la tutelle de la DRA de l'Oriental, sont très faiblement impliqués dans le projet pour diverses raisons. Dans le DTF, leurs rôles et attributions ne sont pas assez détaillés et laissent ouvertes diverses interprétations. La vision sur la collaboration future avec ces entités doit être prioritaire. Le projet doit donc réfléchir à une formule d'implication concrète.

2.1.3 Contexte de gestion: modalités d'exécution

Le score pour cet ancrage institutionnel est, « peu approprié ».

Au stade actuel, le projet est mis en œuvre par la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Oujda sous la hiérarchie de la DRA.

Une nouvelle dynamique d'appropriation du projet par les membres du Comité Technique de Suivi vient d'être instaurer par le projet depuis juin 2012. Ce dynamisme se constate pour certains acteurs à savoir:

- L'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires dans le suivi de la réception des plants de regarni des plantations 2011/2012 et dans l'élaboration des nouveaux dossiers d'appel d'Offres de plantation
- L'Autorité locale: qui a été fortement impliquée dans la gestion des requêtes et différends entre la DP du projet, les Organisations professionnelles, les acteurs institutionnels locaux et les prestataires de services

Cependant, le principe de cogestion n'est pas toujours fluide. Le besoin d'un atelier regroupant l'ensemble des parties prenantes et la finalisation du manuel de procédures du projet deviennent très urgents.

Enfin, il y a lieu de noter que la DPA ne dispose pas des moyens matériels et humains suffisants lui permettant de mettre en œuvre toutes les actions prévues par le projet. L'absence de certaines compétences techniques à la DPA n'a pas permis d'améliorer l'efficacité des actions du projet. (non implication des services de production végétale et de vulgarisation, absence de compétences en d'ingénierie sociale). CE déficit n'a toujours pas été rattrapé par l'ouverture sur les structures similaires aussi bien dans les autres départements du ministère que les autres acteurs institutionnels et sociaux.

2.1.4 Contexte harmonisation

Bien qu'il y ait une coordination sectorielle entre les bailleurs de fonds à l'échelle nationale, cette coordination n'a pas de eu assez de répercussion sur le projet. On constate donc:

- La faible coordination entre le projet et les autres interventions similaires dans la région. Des structures du MAPM sont en cours de réalisation de projets pilier II. L'échange ou le partage entre ces projets n'est pas très dynamique.
- La faible harmonisation entre la coopération belge et les autres acteurs intervenants dans les projets piliers II (MCC, FIDA).

2.2 Outcome

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Outcome: La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
Degré d'appropriation par les exploitations de la zone d'action du projet du principe de reconversion/diversification des cultures	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	BLS en cours Ne peut être apprécié qu'à partir de la deuxième année d'installation des vergers d'amandier
Augmentation des revenus agricoles des exploitations bénéficiaires du projet grâce aux nouveaux vergers installés et à l'amélioration des trains techniques	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	BLS en cours Ne peut être mesurable qu'à partir de l'année d'entrée en production des vergers installés (année finale du projet). A reformuler cet indicateur
Valeur ajoutée produite par les nouvelles unités de conditionnement/valorisation	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	BLS en cours Ne peut être apprécié qu'à partir de l'année 3 suite à l'installation des unités
Degré d'adoption des nouvelles pratiques arboricoles (d'installation et de conduite des vergers) promues par le projet	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	BLS en cours

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome:

<i>Lien entre les outputs et l'outcome : (Comment) les outputs contribuent-ils (toujours) à l'atteinte de l'outcome ?</i>	<p>La plantation de nouveaux vergers d'amandiers (1000 ha) contribue à l'atteinte des résultats prévus par le PAR de l'Oriental qui prévoient d'atteindre 20 000 ha d'amandier plantés à l'horizon 2020.</p> <p>Les voyages d'études et d'échange au profit des organisations professionnelles et des agriculteurs bénéficiaires étaient des moments de partages de connaissances, de transfert d'expérience, de renforcement du travail en collaboration et de réflexion sur la gestion des projets de plantation de vergers d'amandier.</p> <p>Un début d'appropriation est constaté dans certains périmètres (Sidi Bouhrya et Machraa Hammadi) où la contribution des agriculteurs à l'entretien et l'irrigation des vergers installés a un impact très positif sur les résultats.</p> <p>L'approche du projet liée principalement à sa préparation en amont (identification des sites et des bénéficiaires) commence à être adoptée volontairement par d'autres projets similaires dans la région</p>
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :</i>	<p>Pour les 1000 ha plantés en 2012, l'adoption du principe de reconversion de la céréaliculture n'est pas assez respectée. La zone d'intervention du projet est semi-aride. Certains terrains plantés, sont des jachères ou des terrains qui ont bénéficié de l'opération d'épierrage dans le cadre du projet PDRTT réalisé par la DPA d'Oujda. Pour remédier à cette situation, l'équipe du projet a accompagné les agriculteurs bénéficiaires pour nettoyer ces terrains et enlever les obstacles (jububier, terrains des zones de passage de cheptel.....)</p> <p>Pour les nouvelles plantations, des critères d'éligibilités clairs ont été élaborés que seuls les terrains favorables à la céréaliculture feront l'objet de l'installation de vergers d'amandier et l'accompagnement pour répondre à ces préalables se fait en amont.</p> <p>Les nouvelles pratiques arboricoles sont adoptées par certaines exploitations privées qui font appel à des entreprises privées pour les travaux d'installation et de conduite des vergers. Il s'agit principalement d'installation de vergers de prunier, d'olivier, de vigne de pommier et d'amandier.</p>

2.2.2 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Insuffisantes capacités d'ingénierie sociale, de mise en relief des enjeux participatifs et de négociation des équipes de terrain	Formulation et suivi du projet	Développement	Elevé	Elevé	C	- Formations des équipes de terrain - Recrutement d'expertise d'appui en ingénierie sociale	DPA/DRA ADA/CTB	2013	- Plan de formation 2013 prévoyant des formations pour l'équipe de terrain sur le genre et la communication - Besoin d'appui en ingénierie sociale a été confirmé par les membres du 3 ^{ème} CoPil - Les Tdr doivent être élaborés par la DP	Programmé
Prise en compte insuffisante de la contrainte climatique	Formulation et Suivi du projet	Développement	Moyenne	Faible	C	- Mesures de précaution dans les marchés de plantation (irrigations d'appoint, variétés résistantes, période de plantation, densité à l'hectare des plants) - Aménagements de CES pour la collecte des eaux de pluie	DPA/DRA /OP		- Nouveau CPS qui prévoit le renforcement des irrigations d'été, la période de plantation est définie avec rigueur, les besoins en CES font part des Tdr de la confirmation agro écologique des périmètres de plantation	En cours
Négligence des questions pratiques ayant trait à l'organisation fonctionnelle des OP	Formulation et suivi du projet	Développement	Elevé	Elevé	C	- Appui à la bonne gouvernance - Appui aux OP	DPA		- Formations administratives et de gestion - Formation techniques	Programmé
Propension insuffisante, à différents niveaux décisionnels du projet, à l'innovation technique	Formulation et suivi du projet	Développement	Moyenne	Moyen	C		ADA/DRA/ CTB			A programmer
Durabilité et appropriation des investissements	Suivi du projet	Développement & Réputation	Moyenne	Elevé	C	Amélioration des engagements des OP Amendement des engagements des Bénéficiaires	DPA		- Un nouveau modèle d'engagement des bénéficiaires est élaboré par le projet sur la contribution des bénéficiaires - La nouvelle convention de partenariat avec les OP est en cours de signature précisant les engagements et responsabilités des OP, des bénéficiaires et du projet	

2.2.3 Impact potentiel

L'Outcome du projet est toujours pertinent par rapport à l'objectif stratégique sectoriel du PMV pilier II. Le développement, la valorisation et la gestion durable *par les populations locales (hommes-femmes) des communes rurales concernées* contribue pleinement à l'accroissement de la production des filières végétales et des zones défavorisées (comme c'est le cas de l'oriental) en vue d'améliorer le revenu agricole des exploitants.

2.2.4 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?	
<input checked="" type="checkbox"/>	A Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	B S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
<input type="checkbox"/>	C Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
<input type="checkbox"/>	D Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?	
<input type="checkbox"/>	A Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
<input checked="" type="checkbox"/>	B Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
<input type="checkbox"/>	C Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
<input type="checkbox"/>	D La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)	
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?	
<input type="checkbox"/>	A Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
<input checked="" type="checkbox"/>	B La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
<input type="checkbox"/>	C La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
<input type="checkbox"/>	D La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?	
<input type="checkbox"/>	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux Outcomes planifiés.
<input checked="" type="checkbox"/>	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.

<input type="checkbox"/>	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
<input type="checkbox"/>	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

<input type="checkbox"/>	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
<input type="checkbox"/>	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
<input type="checkbox"/>	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?

<input type="checkbox"/>	A	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

3. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

3.1 Durabilité financière/économique ?

<input type="checkbox"/>	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
<input type="checkbox"/>	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
<input type="checkbox"/>	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

<input type="checkbox"/>	A	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
--------------------------	----------	--

<input type="checkbox"/>	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
<input type="checkbox"/>	C	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
<input type="checkbox"/>	C	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.
4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
<input type="checkbox"/>	A	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<input type="checkbox"/>	B	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
<input checked="" type="checkbox"/>	C	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
<input type="checkbox"/>	D	Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Critères	Note
Pertinence	B
Efficacité	B
Durabilité	C
Efficienne	C

2.3 Output 1

2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Output 1 : Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires
Taux de réussite et coût unitaire (par arbre réussi) des nouveaux vergers	n.a	n.a	37,5% Coût/ arbre= 74,87dh	90% Coût/ arbre= 58,42dh	90% Coût/ arbre= 64,91dh	1000 ha d'arbres d'amandiers sont installés par des entreprises prestataires par le biais de marchés publics. Les deux premiers paiements liés à la préparation du terrain et à l'achat et la mise en terre des plants ont consommé environ la moitié des coûts des marchés. les résultats escomptés sont fixés à 80% de plants réussis et ne sont appréciables que pour le paiement du troisième prix
Evolution des rendements arboricoles des vergers existants et nouveaux	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	La mission de terrain de la BLS démarrera en janvier 2013. Elle va permettre de définir les rendements actuels d'amandier pour l'année 2012. Le projet pourra dès lors suivre annuellement l'évolution de ces rendements. Pour les nouveaux vergers, les arbres plantés n'entrent en production qu'à partir de la 5ème année de plantation (fin du projet). Seulement les 1000 ha réalisés en 2011/2012 pourront être appréciés. Il est peut être pertinent de le reformuler
Adaptation des choix techniques du projet aux conditions agro-écologiques à long terme	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	La confirmation agro écologique des périmètres de plantation n'a pas été réalisée pour les 1000 ha réalisés en 2011/2012. Les prochaines plantations feront l'objet d'une expertise agro écologique.

État d'avancement des principales activités	État d'avancement				Commentaires
	A	B	C	D	
1. Etudes Préliminaires		X			Plusieurs études techniques ont été réalisées. Le projet est en cours de collecte et de superposition des résultats de ces études pour la capitalisation et pour l'élaboration de sa stratégie d'intervention
2. Identification progressive des bénéficiaires et sites des nouveaux vergers, élaboration participative des cahiers techniques d'installation des vergers et organisation des agriculteurs		X			1600 ha sont identifiés, délimités et localisés par l'équipe technique du projet. Les agriculteurs potentiels et les OP ont été fortement impliqués dans ce processus. Ce processus exigeant dans le temps et dans l'ingénierie social a permis de remédier au déficit d'implication des bénéficiaires constaté dans la première année de démarrage du projet
3. Installation de nouveaux vergers d'amandiers adaptés aux conditions agro-écologiques de la zone du projet		X			Les membres du CoPil se sont mis d'accord sur le besoin de prendre plus de temps dans la phase identification et de rattraper le programme de plantation 2012 durant la campagne 2013/2014
4. Réalisation des aménagements de CES et de mobilisation des eaux de ruissellement correspondants			X		La confirmation agro écologique a pris beaucoup de retard et doit démarrer très prochainement.

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output:

Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?) :

La stratégie d'installation de nouveaux vergers d'amandier repose sur la stratégie du PMV pilier II. Elle est bâtie sur quatre principaux éléments à savoir l'identification et la mobilisation des bénéficiaires, la contractualisation de prestataires privés pour les travaux de plantation, la contractualisation d'Organisations professionnelles porteuses des projets de plantation et l'appui technique externe.

L'identification participative des sites et des bénéficiaires potentiels sur la base de critères d'éligibilité préétablis est un outil permettant de construire une stratégie évolutive vers une appropriation des investissements du projet par les acteurs institutionnels et sociaux.

La confirmation agro écologique par une expertise externe permettrait davantage de définir les conditions et les mesures de mise en place des vergers de plantation. C'est un outil qui permet de concrétiser la formulation du projet et minimiser les risques liés aux risques environnementaux et/ou techniques éventuels.

La contractualisation des OP avant la mise en place de projets de vergers d'amandier est la formalisation des accords et négociations prise avec les exploitants en cours et après projet. Elle est la garantie de reprise et de développement des outputs du projet en cours et après réalisation.

Le troisième élément clé de cette stratégie (les entreprises du secteur privé) risque de constituer un facteur limitant. Les travaux des plantations d'amandier ont la particularité de regrouper des composantes diversifiées (travaux de gros œuvres, travaux techniques de plantation, de fertilisation, d'irrigation et de traitement phytosanitaire, et expertise technique pour le suivi de la survie des plants sur 24 mois). Les entreprises prestataires de petite et moyenne taille risquent de ne pas disposer des compétences et moyens pour

	<p>répondre à ces composantes, d'où le recours à la sous-traitance. La sous-traitance non rationnelle risque de porter effets négatifs (exemples de vécus par le projet l'année dernière).</p> <p>Enfin l'assistance technique externe devait orienter le projet vers des innovations techniques améliorant la qualité de ces interventions. L'assistance technique n'a pas été bien réfléchi pour répondre concrètement à la stratégie d'action et a donc montré ses limites (l'Assistance technique internationale Perlée).</p>
<p><i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :</i></p>	<p>1000 ha de nouveaux vergers d'amandier sur 6000 prévus ont été mis en place en 2011/2012. En quantité, 2/3 des prévisions des deux premières années de vie du projet ont été réalisés. Le taux de réussite de ces nouveaux vergers est en moyenne de 37,5% pour la première plantation (taux de 13 à 66 %). Variabilité qui peut être dues à plusieurs facteurs techniques, sociaux et climatiques. Annexe 6</p> <p>Le processus d'identification des sites de plantation comme prévu par le DTF est un processus participatif et évolutif. Dans ce sens, le projet a réalisé l'identification de nouveaux sites potentiels couvrant 1600 hectares qui seront confirmés puis plantés durant la campagne 2013/2014.</p> <p>Au total, à cause de la concentration de l'équipe du projet sur le regarni, on peut estimer que le projet en fin 2012, a réalisé les 2/3 des prévisions d'installation de vergers, et encore les 2/3 des prévisions d'identification pour 2013. Ce retard d'identification, influencé par les résultats des taux de réussite des 1000 ha installés, sera rattrapé en 2013.</p> <p>En comparaison avec son démarrage, le projet s'est beaucoup investi courant l'année 2012 dans la gestion participative des projets de plantation d'amandier. Dans ce sens, le Partenariat-Public-Privé s'est traduit par la forte concertation et négociations pour améliorer le taux de réussite des vergers plantés.</p>
<p><i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :</i></p>	<p>1. Facteurs sociaux Le tissu associatif dans la région de l'oriental est un tissu jeune (en comparaison avec la région Sous massa Draa, première zone d'intervention de la coopération Belge). L'output repose sur une stratégie en cours de démarrage (les premiers projets pilier II datent de 2010).</p> <p>Stratégie qui exige le partenariat avec des organisations professionnelles d'agriculteurs structurés et l'engagement d'exploitants comme préalables de mise en œuvre, n'ont pas été formellement satisfaits au courant la période précédente</p> <p>Ceci s'est concrètement traduit par la contractualisation d'OP non agricoles, jeunes, non expérimentées, certaines avec des difficultés de gouvernance, absentéisme et hétérogénéité des professions des bénéficiaires,</p> <p>2. Autres Concours des circonstances atténuantes ayant conduit à des résultats peu satisfaisantes (climat de la campagne agricole 2011/2013, implication des OP, mauvaise organisation des chantiers</p>
<p><i>Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :</i></p>	<p>1. Amélioration des capacités en gestion de projet par les parties prenantes</p> <p>2. Création d'une Fédération de développement de la filière des amandiers regroupant 16 associations de développement et une coopérative agricole partenaire</p> <p>3. Report des plantations prévues pour la campagne 2012/2013</p>

2.3.2 Exécution budgétaire

Le projet a dépensé 11% du budget du don belge (soit 44% des prévisions de l'année 2012 pour cet Output. Ce résultat est en cohérence avec les programmations financières trimestrielles 2011 et 2012. Cette programmation a revu à la baisse la programmation du DTF (25% du budget).

Cette révision a été motivée par la conscience de l'équipe du projet que la formulation du projet n'a pas pris assez dans sa considération les délais d'exécution et de paiement.

Bien que les marchés soient élaborés, signés et démarrés en octobre 2011, le premier paiement n'a été réalisé que fin 2011 et le premier remboursement qu'en Août 2012.

La programmation ambitieuse de Q1 2012 a été elle aussi révisée suite à la non approbation du 2ème et 3ème CoPil de la partie liée à l'activité de plantation d'amandier en 2012.

Le budget alloué à la prestation de l'étude agro écologique a été reporté pour des raisons liées la gestion du budget et à des incertitudes inhérentes aux procédures en vigueur.

Comme les premiers vergers de plantation étaient réalisés sur des terrains en pente faible ne nécessitant pas d'aménagement de CES, cette ligne n'a pas été programmée jusqu'à présent.

2.3.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficienc	B
Efficacit	B
Durabilit	C

2.4 Output 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Output 2: la filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne						
Indicateurs	Valeur de la BLS	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires
1 Part de la production pluviale de la zone transformée/conditionnée et/ou mieux valorisée localement	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	L'étude technico économique est programmée en 2013
2 Evolution des prix de vente à la ferme	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	Résultats de BLS non encore disponibles
3 Nombre, mode de fonctionnement et efficacité/efficience des OP et des unités de conditionnement/transformation	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	
État d'avancement des principales activités	État d'avancement:					Commentaires
	A	B	C	D		
Expertise d'accompagnement technico-économique de la mise en place des unités de transformation/valorisation		X				L'étude technicoéconomique est prévue pour 2013
Réalisation d'unités de transformation/conditionnement (identification des porteurs et des sites; réalisation du montage financier; construction et mise en place des équipements, formation)						La réalisation de s unité est programmée pour 2013
Création des organisations professionnelles à tous les niveaux de la filière		X				Le projet a opté dans un premier temps se focaliser sur le renforcement des Compétences des OP existantes. Un appui permanent a été apporté par l'équipe aux groupements qui voulaient créer des OP professionnelles
Renforcement des compétences techniques et de gestion des OP		X				Formation sur la création et fonctionnement des coopératives en cours Organisation de voyages d'étude au SIAM et à El Houceima
Formation des agriculteurs et fils et filles d'agriculteurs				X		Identification des besoins réels a accusée du retard dans certains périmètres à cause de l'impact des résultats de plantation de 1000 ha et l'absentéisme des agriculteurs

2.4.2 Exécution budgétaire

Le projet a réalisé 2 % du budget de l'output N°2 (soit 12,5% des prévisions).
La programmation prévue par le DTF a été ajustée en fonction de la cadence du projet.
Certaines activités réalisées le dernier trimestre de 2012 n'ont été payées que vers début 2013. Il s'agit notamment du voyage d'étude des agriculteurs à El Hoceima et Meknès.
La formation sur la création et gestion d'Organisations professionnelle a été reportée à mars 2013.

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficiences	B
Efficacité	B
Durabilité	C

2.5 Output 3

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Output 3: la filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui							
Indicateurs	Valeur de la BLS	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2012	Cible finale	Commentaires	
1 Evolution des compétences des acteurs d'appui	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a		
2 Evolution quantitative et qualitative des actions d'appui	n.a	1 voyages	2 voyages	2 voyages		- des visites de salons agricoles dont l'impact n'est pas perceptible de manière directe - Voyages et formations pertinents ayant une valeur ajoutée pour l'appui aux acteurs cibles - Formation en ingénierie sociale, en marché public, en gestion de l'information terrain et en SIG, conduite technique d'amandier et des voyages d'études sont prévus et non réalisés	
3 Niveau et qualité de la collaboration entre les divers acteurs d'appui	n.a	Faible 1 CTS	Faible 1 CTS	4 CTS/An		A améliorer Une seule réunion des membres du CTS par an La concertation est effective via les CTS mais la coordination des interventions clefs du projet sur le terrain reste limitée	
4 Modalités et intensité de l'implication dans (i) les Réseaux de compétences, (ii) l'Observatoire Technico-Economique et (iii) le centre de développement des ressources du pilier II	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	A venir	
État d'avancement des principales activités			État d'avancement :				
			A	B	C	D	Commentaires
1 Evolution des compétences des acteurs d'appui					X		Evolution des compétences du fait de l'exécution des activités, mais pas formelle
2 Evolution quantitative et qualitative des actions d'appui					X		La participation des acteurs s'est limitée aux rencontres officielles (CTS...)
3 Niveau et qualité de la collaboration entre les divers acteurs d'appui					X		La participation des acteurs s'est limitée aux rencontres officielles (CTS...)
4 Modalités et intensité de l'implication dans (i) les Réseaux de compétences, (ii) l'Observatoire Technico-Economique, (iii) le centre de développement des ressources du pilier II et (iv) la formation professionnelle agricole					X		Il était trop tôt pour établir ce genre de collaboration
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output:							
<i>Lien entre les activités et l'output. (Comment) les activités contribuent-elles (toujours) à l'atteinte de l'output (ne pas discuter des activités en tant que telles ?)</i>		L'introduction de la culture de l'amandier dans toute la zone d'action de la DPA a contribué à l'amélioration des connaissances techniques et en modalités de gestion des projets du pilier II des services de proximité.					
<i>Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs)</i>		Les acteurs d'appui ont déjà mis en œuvre certains apports du projet en matière de conduite technique et communication sociale					
<i>Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative)</i>		Le degré d'implication des CT est modeste. Chevauchement des rôles des différents acteurs d'appui.					

2.5.2 Exécution budgétaire

Le projet a programmé 7% et a dépensé 6% du budget de cet Output.
Le DTF (60%) avait surestimé cette ligne et a mis le grand paquet du budget pendant les trois premières années de démarrage du projet. Programmation qui a dû être revue à la baisse par le projet.

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficienc	C
Efficacité	n.a
Durabilité	n.a

2.6 Output 4

2.6.1 Analyse des progrès réalisés

Output 4: les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV						
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Progrès année 2011	Progrès année 2012	Cible année 2013	Cible finale	Commentaires
1 Quantité et qualité des enseignements formulés et diffusés	n.a	faible	faible	n.a	n.a	le plan de redressement élaboré par le projet et transmis aux membres du 3 ^{ème} CoP il a mis l'accent sur les contraintes techniques, sociales et de gestion qui ont influencé le projet depuis son démarrage
2 Répercussion des enseignements du projet sur la stratégie nationale de mise en œuvre du PMV	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	Depuis février 2012, le processus de mise en œuvre des projets piliers II a été actualisé par l'ADA sur la base des orientations et recommandations des projets (dont le PROFAO)

2.6.2 Exécution budgétaire

Le budget de cet Output est géré en mode Cogestion et n'a pas encore été programmée.

Critères	Note
Efficienc	n.a
Efficacité	n.a
Durabilité	n.a

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

La mise en œuvre du projet a pris en considération les préoccupations de genre dans la collecte des données pour la Baseline. Par ailleurs, l'équipe du projet est sensibilisée sur les concepts et outils de l'intégration des préoccupations de genre dans le projet et sera impliquée dans la réalisation de l'analyse genre ce qui renforcerait son appropriation de l'approche. En outre, les premiers constats sur le terrain ont permis d'identifier plusieurs contraintes qui seront prises en considération dans la stratégie opérationnelle d'intégration du genre dans la mise en œuvre du projet.

Un début d'implication des femmes bénéficiaires du projet a été remarqué au courant de cette année. Il s'agit du suivi de près de leurs parcelles bénéficiaires des travaux de plantation et de leur participation aux voyages d'études réalisées par le projet. C'est le cas précis de quelques femmes au niveau de la commune rurale de Ain Sfa qui s'intéressent au sort de leurs vergers plantés dans le cadre du PROFAO.

Pilotage stratégique

Le processus de l'intégration des préoccupations de genre (Gendermainstreaming) au niveau des interventions de la CTB au Maroc a fait l'objet de réflexions et de concertations aussi bien en interne qu'en externe de la CTB et a abouti au recrutement d'une « **Conseillère Technique Thématique en Genre** » en Juillet 2012. La mission de la CTT genre est « de promouvoir l'intégration de l'approche genre dans *l'ensemble du programme de coopération*, en assurant un *conseil plus spécifique pour les projets* intégrés (projets qui assurent le financement du poste), dont le PROFAO. Cette fonction transversale, complexe, multidimensionnelle a fait l'objet de grandes divergences dans les points de vue et les attentes des uns et des autres. Ces divergences sont liées non seulement à la complexité et à la multidisciplinarité de la fonction mais aussi au caractère «nouveau» du poste et à ses caractéristiques particulières notamment relationnelles.

Afin d'optimiser à la fois l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des activités liées à cette mission de manière conforme aux termes de références du poste et prenant en considération la stratégie de la CTB siège, les engagements du PIC 2010-2013, les recommandations de l'analyse genre des secteurs infrastructure et agriculture réalisée par la CTB Maroc en 2010 et les DTF des projets intégrés et ceux à venir, il a été décidé d'élaborer un cadrage global de cette mission.

La démarche adoptée s'est basée sur l'approche participative. Ainsi des discussions avec les différents intervenants ont porté, entre autre, sur la vision et les attentes de chacun par rapport à la mission et aux attributions du poste CTT- Genre, aux modalités de ses relations et de son fonctionnement ainsi qu'à la nature et à l'importance de la plus-value attendue de ce poste pour chacun de ces interlocuteurs. Par ailleurs, la CTT genre a procédé à l'analyse des documents stratégiques de la CTB (Stratégie genre, PIC 2010-2013, DTF, rapport de formulation, CS, CR CoPils, rapports d'exécution,...) et du Maroc (stratégie nationale en matière de genre, Agenda pour l'Egalité, stratégies sectorielles (Agriculture,)). En outre, plusieurs actions d'appui et de conseil au projet ont été menées ce qui a permis l'immersion dans l'environnement de travail, l'appropriation des documents du projet et la connaissance des questions et des enjeux de genre dans le projet. L'évolution de la réflexion a permis d'aboutir à l'élaboration du cadrage de la mission qui présente le cadre de création du poste, la mission, les axes d'intervention, la position et fonctionnement, le plan d'action au niveau stratégique et opérationnel ainsi

que le plan d'action 2013.

Les actions inscrites au niveau stratégique permettront de disposer de données pour faciliter le processus de prise de décision et garantir l'institutionnalisation des préoccupations de genre dans la mise en œuvre du projet et dans les interventions de la CTB. Elles concernent particulièrement, la réalisation du profil genre Maroc, région et secteur et l'élaboration d'outils et de guidelines pour garantir l'institutionnalisation. Par ailleurs, l'intervention de la CTT genre répondra aux principes suivants dans l'intégration de l'approche genre dans la mise en œuvre de toutes les actions :

- Accompagnement des partenaires pour l'appropriation des questions de genre et appui pour l'institutionnalisation de genre au niveau des structures centrales et régionales ;
- Mise en place de mécanismes au niveau du projet pour assurer le suivi de l'intégration du genre dans la mise en œuvre (point focal, commission, comité,...)
- Développement des compétences locales en matière de genre et droits humains ;
- Réalisation des actions en partenariat avec les acteurs de la société civile au niveau local pour assurer la durabilité (critères de sélection et modalités du montage institutionnel à définir);
- Implication de tous les acteurs dans le processus de prise de décision quant aux actions à mener et les modalités de leur mise en œuvre (ateliers de concertation, formation, évaluation,...)
- Application des principes de discrimination positive notamment pour l'Empowerment des femmes/filles afin de développer leurs capacités intrinsèques pour leur permettre de prendre en compte leurs besoins pratiques et défendre leurs intérêts stratégiques ;
- Cibler les hommes dans les actions de sensibilisation et leur mobilisation autour des questions de genre ;
- Capitalisation des processus, leçons apprises et bonnes pratiques.

Pilotage opérationnel

A ce niveau, l'objectif est de s'assurer que la mise en œuvre du projet se fonde sur l'adoption de l'approche genre. Afin de mieux cerner les niveaux d'intervention de la CTT, une planification opérationnelle était nécessaire et a été réalisée sur la base d'une feuille de route préparée et partagée avec l'équipe du projet et qui s'articule autour de 4 axes :

- La réalisation de l'analyse genre au niveau des sites ciblés par le projet afin d'identifier les écarts de genre afin de mieux cibler les actions tout en assurant le suivi et l'évaluation des avancées ;
- Le renforcement institutionnel en genre et droits humains afin de garantir l'efficacité et la durabilité des interventions (Sensibilisation, mécanismes organisationnels, capacités des acteurs,...)
- Conduite d'actions d'empowerment économique des femmes (promotion des droits des femmes et de leur rôle dans le secteur)
- Pilotage d'un projet pilote en appuyant une OP pour la mise en place d'une unité de collecte, traitement, transformation et commercialisation des amandes. Cette action impliquera les OP féminines et les femmes dans tout le processus d'identification des acteurs et du site, de la mise en place des mécanismes, des outils de travail et de gestion de l'unité

La mise en œuvre prendra en compte :

- l'adhésion des femmes et des hommes;
- la sensibilisation des hommes sur les questions de genre et sur la participation des femmes au processus de développement et à la reconnaissance de leur rôle

- l'adoption de mesures de discrimination positive pour permettre aux femmes de bénéficier des actions du projet ;
- L'implication des partenaires, notamment les OP et les acteurs au niveau local travaillant sur les questions genre et ayant une expertise dans le domaine pour la conduite des activités afin d'assurer la durabilité des actions.

Au cours de la période allant de juillet 2012 au 31 janvier 2013, La mise en œuvre du projet a pris en considération les préoccupations de genre dans les TDRs, l'approche méthodologique et la collecte des données pour la Baseline. Par ailleurs, l'approche méthodologique et les outils de collecte des données pour la réalisation de l'analyse genre sont élaborées et seront partagées avec l'équipe du projet qui sera impliquée dans la réalisation de l'étude ce qui renforcerait son appropriation de l'approche.

En outre, l'équipe du projet est sensibilisée sur les concepts et outils de l'intégration des préoccupations de genre dans le projet et les premiers constats sur le terrain ont permis d'identifier plusieurs contraintes qui seront prises en considération dans la stratégie opérationnelle d'intégration du genre dans la mise en œuvre du projet.

Pour l'année 2013, le plan d'action est élaboré en prenant en considération le budget temps réservé pour la CTT genre par le projet et qui est de 15 H /mois planifiée comme suit :

1. 2 mois H/J en 2012
2. 3 mois H/J en 2013
3. 2 mois H/J en 2014
4. 5 mois H/J en 2014
5. 1,5 mois H/J en 2015

Les principales actions planifiées portent sur :

1. La réalisation de l'analyse genre au niveau des sites ciblés pour disposer de données sur les enjeux de genre dans le projet, les capacités des partenaires en la matière et leur besoins afin de cibler les actions à venir,
2. Renforcement des capacités de l'équipe du projet en matière de genre et droits humains des femmes ;
3. Sensibilisation des partenaires sur les questions de genre et droits humains des femmes et leur mobilisation pour la prise en compte des préoccupations de genre dans la mise en œuvre du projet,
4. Suivi et validation des livrables des études en cours : « Ligne de base » : Approche méthodologique, données sexos pécifiques, recommandations,...et prise en compte des recommandations dans la mise en œuvre des actions ;

3.2 Environnement

Avec la prise de fonction en Juin 2012 du Conseiller Technique Thématique en Environnement (CTTE), l'intégration de la thématique environnementale (fonction multidimensionnelle.) a fait l'objet de réflexions et concertations en interne et en externe en vue d'élaborer un cadrage global de la fonction pour l'ensemble des projets concernés dont Le PROFAO. Le cadrage ainsi réalisé est en parfaite cohérence avec la stratégie environnementale de la CTB siège aux niveaux des pays partenaires.

Pour le présent projet, le cadrage a porté essentiellement sur l'identification des **enjeux environnementaux**, l'élaboration des **plans d'actions** (stratégiques et opérationnels) détaillés, l'élaboration de **la méthodologie d'approche** et des **outils** nécessaires pour

réussir comme il se doit l'intégration participative de l'approche environnementale « mainstreaming ».

Ces résultats ont pu être obtenus suite à une série d'activités successives notamment :

- l'analyse fine du DTF, de la CS, et des CR des CoPils ;
- l'étude des documents en relations avec l'environnement à la CTB (déclarations environnementales) et du manuel de la Commission Européenne (CE) relatif aux procédures et outils d'intégration des composantes environnementales dans les opérations de coopération au développement ;
- la participation dynamique à l'Atelier sur l'Environnement de juillet 2012 au profit des équipes de projets terrain ;
- la réalisation de plusieurs missions de prospections et d'entretiens auprès de l'ensemble des acteurs concernés directement ou /et indirectement par le projet notamment :
 - le Représentant Résident, le Responsable de l'Environnement et un certain nombre de Responsables à la CTB siège,
 - l'ensemble des collaborateurs (PO, RAF & LAF, Responsables et Coresponsables, Techniciens et animateurs,...) ;
 - la CTT- Genre, les ATI (APNA et AEP) et les Juniors
 - Un certain nombre de partenaires externes appartenant à l'ANDZOA, l'Entraide Nationale, l'ORMVAO, la DPA d'Oujda, le Département de l'Environnement,

Le plan d'action ainsi élaboré concerne deux principaux axes :

- **Axe 1** : Intégration **stratégique** de l'environnement pour l'ensemble des interventions de la CTB Maroc ;

Pour ce niveau stratégique, il y'a lieu de s'assurer que les considérations environnementales sont prises en compte durant l'ensemble des phases (conception, mise en œuvre et évaluation) du projet en procédant à une analyse fine d'un certain nombre de critères comme :

- La Pertinence environnementale du projet
- Les Besoins des groupes cibles
- La Stratégie adoptée et les activités prévues
- L'Implication des partenaires
- Les Indicateurs Objectivement vérifiables (IOV)

- **Axe 2** : Intégration **opérationnelle** de l'environnement pour le projet PROFAO

Pour ce niveau opérationnel, il y'a lieu de s'assurer que la mise en œuvre du projet se fonde sur de bonnes pratiques en matière de Performances Environnementales (PE) pour garantir que le suivi du projet vérifie que les objectifs ne sont pas atteints aux dépens de l'environnement.

Les principaux enjeux environnementaux à ce niveau concernent les trois milieux de l'environnement :

- le milieu **physique** des périmètres de plantations sélectionnés : **Eau** (possibilités de collecte et d'épandage des eaux pluviales et possibilités d'adaptations et d'optimisation des irrigations etc.) **Sols** (type de sol, topographie, géomorphologie, perméabilité, etc.) l'Air (qualité, importance et direction des vents, degré des poussières, etc.)
- le milieu **biologique** (flore et faune au niveau des périmètres de plantation et de leurs environnement immédiat) et
- le milieu **humain** (l'ensemble des familles des acteurs concernés (bénéficiaires et leurs familles, promoteurs du projet (DRA, DPA et CT) Organisations Professionnelles, Associations et ONG, autres Institutions concernées (ONSSA,

Département de l'environnement, etc.)

La réalisation participative des différentes activités relatives aux deux axes d'intervention (Stratégique et opérationnel) doit permettre in fine d'identifier à la fois :

- la nature et les niveaux de l'ensemble des impacts positifs attendus par le projet ;
- les différents risques d'impacts négatifs dans leur diversité (directs et indirects) et les mesures d'atténuation.

L'ensemble de ces résultats (impacts et mesures d'atténuation) seront consignés dans un **Plan de Gestion Environnemental et Social** spécifique à ce projet (**PGES**).

L'élaboration de ce PGES sera réalisée grâce à une « *méthode d'approche participative* » avec :

- dans une première étape, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des membres des équipes de terrains par le CTTE ;
- dans une deuxième étape, l'intervention de ces équipes aux niveaux de la collecte et de l'analyse et l'interprétation des données.

Dans le but d'optimiser les interventions du CTTE une Planification opérationnelle a été nécessaire et a permis d'arrêter **un plan d'action annuel concerté (entre l'ensemble des partenaires) clair, précis et réalisable**.

Le budget temps qui a été réservé dans un premier temps par le projet à cette fonction d'intégration des composantes environnementales est de 15 mois qui a été planifié comme suit :

PROFAO : 15 mois (2012 (2,5) , 2013 (4) et 2014 (3) (2015 (4) , 2016 (1,5)

- 2,5 mois en 2012
- 4 mois 2013
- 3 mois en 2014
- 4 mois en 2015
- 1,5 mois en 2014

Un plan d'action **équilibré et très bien concerté** a été arrêté pour 2013, il porte sur l'élaboration d'un « Programme de Gestion Environnementale et Sociale – PGES - PROFAO ». Ce PGES présente plusieurs avantages notamment :

- Avoir à court terme des «**rendus**» de qualité qui permettent de donner la visibilité aux décideurs et aux partenaires et aussi de mieux négocier avec eux ;
- Donner aussi de la visibilité aux équipes de projets sur la nature et les caractéristiques de l'intégration environnementale au niveau de leurs interventions ;
- Optimiser les actions de mise en œuvre des mesures d'atténuation et mutualiser avec d'autres acteurs.

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
<i>Description de l'action/la décision à prendre.</i>	<i>Le sous-chapitre auquel l'action/la décision se réfère (p. ex., 2.4)</i>	<i>Le responsable de la prise de décision/action</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année N+1</i>
Appropriation du principe de cogestion	Outcom	MAPM&CTB	Q1 2013
Améliorer la gestion de contrat des travaux	Output 1	Ordonateur & co-ordonnateur CTB	Q3 2013
Exiger la classification des entreprises dans les appels d'offre	Output 1	MAPM	Q1 et Q2 2013
Revoir les descriptions techniques des marchés de plantation de plantation et les adapter aux sites et revoir certaines composantes, avec l'option de CPS spécifiques	Output 1	DRA & DPA	Q1 2013
Respect des critères d'éligibilité dans la sélection des agriculteurs, des sites et des OP	Output 2	DP	Q3 2013
Lancement de l'étude technicoéconomique	Output 2	DP	Q2 2013
Tenir régulièrement des réunions de CTS et du CoPil	Output 3	Acteurs du projet	2013
Développement de la recherche et d'innovation	Output 3	DP/DRA/ADA	Q4 2013
Echange et communication	Output 4	DRA/ADA/CTB	Q4 2013

4.2 Enseignements tirés

Les enseignements importants de l'expérience de l'intervention

Enseignements tirés	Public cible
1. Le temps consacré à la préparation des projets de plantation de 1000 ha en 2011 n'a pas été suffisant	Projet
2. Pas de responsabilisation claire au niveau des différentes structures (DPA, DRA, CTB, ONSSA, OP,...)	Projet
3. L'approche participative n'a pas été toujours respectée	Projet
4. L'absence d'OP structurées porteuses de projet (5 des 7 OP sont des associations de développement représentées par des membres de bureaux qui sont des fonctionnaires ou employés et pour qui l'agriculture est une activité secondaire, une coopérative n'est pas fonctionnelle)	Projet, Départements du MAPM
5. La faible circulation de l'information des partenaires sur la réalisation des projets (CTS pas assez régulièrement tenu et non constructifs)	CTB Rabat/Départements du MAPM
6. L'assistance technique n'était pas très satisfaisante (aussi bien internationale que le BET recruté pour le suivi et contrôle des projets de plantation des 1000 ha). Il est pertinent de redéfinir les besoins réels en AT externe du projet	CTB Rabat/Départements du MAPM

5 Annexes

5.1 Cadre logique d'origine

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à l'amélioration des revenus des populations de la région de l'Oriental			
OS	La filière des amandiers est mieux développée, valorisée et gérée de manière durable par les populations locales (hommes – femmes) des communes rurales concernées	Degré d'appropriation par les exploitations de la zone d'action du projet du principe de reconversion/diversification des cultures Augmentation des revenus agricoles des exploitations bénéficiaires du projet grâce aux nouveaux vergers installés et à l'amélioration des trains techniques; Valeur ajoutée produite par les nouvelles unités de conditionnement/valorisation Degré d'adoption des nouvelles pratiques arboricoles (d'installation et de conduite des vergers) promues par le projet.	Documents avec données statistiques officielles. Données établies par le projet (provenant du suivi courant, d'enquêtes spécifiques et de leur exploitation)	Les conditions de mise en marché des productions des filières et sous-filières appuyées de la zone ne subissent pas de détérioration majeure (essentiellement à cause de la concurrence de la part des importations)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 1	Une stratégie d'extension et de conduite des vergers tenant compte des contraintes et opportunités physiques et techniques est mise en œuvre	Taux de réussite et coût unitaire (par arbre réussi) des nouveaux vergers Evolution des rendements arboricoles des vergers existants et nouveaux Adaptation des choix techniques du projet aux conditions agro-écologiques à long terme	Ligne de base Fiches de suivi technique	Les conditions climatiques ne s'aggravent pas davantage que prévu.
R 2	La filière est plus productive de valeur ajoutée locale et renforcée par une meilleure organisation interne	Part de la production pluviale de la zone transformée/conditionnée et/ou mieux valorisée localement Evolution des prix de vente à la ferme Nombre, mode de fonctionnement et efficacité/efficience des OP et des unités de conditionnement/transformation.	Compte-rendu des sessions d'évaluation Enquêtes ou entretiens réalisés en cours ou en fin de projet	La pérennité des structures supportées par le projet (petites exploitations, groupements d'agriculteurs, conditionneurs/transformateurs) n'est pas compromise par des changements structurels extra filière (sectoriels ou supra sectoriels).
R 3	La filière est mieux soutenue par les différents acteurs d'appui	Evolution des compétences des acteurs d'appui Evolution quantitative et qualitative des actions d'appui Niveau et qualité de la collaboration entre les divers acteurs d'appui Modalités et intensité de l'implication dans (i) les Réseaux de Compétences, (ii) l'Observatoire Technico-Economique et (iii) le Centre de Développement des Ressources du Pilier II	Etudes, analyses et prévisions réalisées en cours ou en fin de projet Documents de suivi financier et administratif Evaluations externes	
R 4	Les enseignements spécifiques et généraux du projet sont capitalisés et diffusés au profit de la filière et du PMV	Quantité et qualité des enseignements formulés et diffusés Répercussion des enseignements du projet sur la stratégie nationale de mise en œuvre du PMV		

5.2 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois?	Aucune modification apportée
Rapport de <i>Baseline</i> enregistré dans PIT?	Démarrage de la BLS en janvier 2013
Planning de l'EMP	15/11/2014
Planning de l'évaluation finale	2/12/2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	- Backstopping RR&PO CTB Rabat du 12 au 13 janvier 2012 Annexe 7 - Backstopping OPS Advisor CTB Bruxelles du 08 au 10 avril 2012 Annexe 8 - Backstopping PO CTB Rabat du 19 au 21 décembre 2012 Annexe 9

5.3 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Annexe 10.

5.4 Décisions prises par le CoPil et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par le CoPil et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Timing	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Exécution du projet:									
Constituer une Commission composée de représentants des membres du CoPil pour le redressement de la situation du projet		CoPil 3			Une commission présidée par la DRA a été constituée et a conduit une réunion avec les entreprises prestataires en date du 21 septembre 2012	Membres CoPil	Sans délais	Cette commission semble se focaliser sur les contrats de travaux, plutôt que sur le recadrage du programme au niveau institutionnel	Réalisé
					Dépêcher une commission composée de représentants des membres du CoPil	Membres CoPil		Une mission conjointe de l'ADA et la CTB Rabat a été conduite en décembre 2012	Réalisé
Surseoir au nouveau programme de plantation de l'année 2012-2013		CoPil 3			Aucun programme prévu pour 2012-2013	DRA		Une demande d'avis de non objection a été introduite auprès de la CTB pour programmer des plantations durant la campagne 2012/2013	
					Priorité au redressement de la 1 ère tranche afin de rétablir la confiance avec les agriculteurs	DRA/DPA		Opération de regarnis en cours sur 1000 ha.	
Avoir recours à l'expertise externe en ingénierie sociale pour renforcer l'équipe de terrain		CoPil 3			Utiliser le budget d'expertise (AT) pour relancer le remplacement des missions perlées (à l'initiative de la CTB en concertation avec la DRA)	DP			
Préparer des projets/ périmètres et continuer la révision du CPS tenant compte des recommandations des membres du CTS		CoPil 3			Des commissions (composée de 3 techniciens relevant des CT, DPA et recrutés par le projet) ont été désignés lundi 8 octobre 2012 pour réaliser le diagnostic	DRA			En cours
		CoPil 3			Le diagnostic des nouveaux périmètres Des annonces de candidatures des associations et agriculteurs	DP			En cours

					potentiels ont été communiquées aux présidents des communes rurales, autorités locales et organisations professionnelles locales				
					Les CPS sont à l'occasion complétés par les remarques des organisations professionnelles	DP			Réalisé
Etudes									
Lancer l'expertise pour réaliser la ligne de base: - Appropriation du processus par l'équipe - Ne - Pas seulement externaliser la BLS et mieux communiquer à ce sujet		CoPil 3			Le CSC a été diffusée par la CTB Cinq offres reçues et l'ouverture des plis aura lieu courant la semaine du vendredi 23 novembre en présence du représentant de l'ADA La mission démarrera fin novembre 2012	DRA/DPA			En cours
Lancer l'expertise pour la validation agro écologique des nouveaux périmètres de plantation d'amandier		CoPil 3			1-Le DAO est en cours d'élaboration par la Direction du projet 2- La mission démarrera novembre 2012 3- L'appel d'offre n'est pas encore lancé	DP/DPA			En cours
Remboursement:									
le dossier de remboursement du deuxième décompte des travaux de plantation en cours doit être communiqué à la CTB		CoPil 3			Le dossier de remboursement a été envoyé à la Direction du budget en octobre 2012	DRA/DP			En cours
Ancrage institutionnel									
L'appui du CoPil doit être stratégique et régulier		CoPil 3			Une mission conjointe ADA-CTB doit être dépêchée sur le terrain avec des termes de références bien précis	ADA/CTB			Réalisé
Institutionnaliser l'implication des CT dans l'exécution du projet		CoPil 3			Une première réunion a été conduite entre la Direction du projet et les Directeurs des CT le lundi 8 octobre 2012 pour l'implication des agents des CT dans la mise en œuvre du projet	DP/DRA			Réalisé
Date du prochain CoPil		CoPil 3			Les membres du Copil ne se sont plus réunis pour poursuivre les travaux inachevés du 3ème CoPil et le PV n'est pas encore signé.	Membres Copil			Non réalisé